

N°	Question posée	Réponse
1	Après attribution du contrat-cadre, disposez-vous d'une estimation de la charge de travail des ressources sur un an ? Les ressources seront-elles mobilisées à temps plein ou à temps partiel ?	L'estimation globale de 500 jours couvre l'ensemble du marché, soit quatre années de collaboration. Aucune estimation précise par année n'est disponible à ce stade. La charge sera répartie en fonction des bons de commande émis au fur et à mesure des besoins exprimés par les différents partenaires et cellules d'Enabel.
2	Avez-vous déjà une visibilité sur les projets susceptibles de démarrer en 2026 ?	Une planification interne permet d'avoir une visibilité sur les activités prévues pour 2026. Selon les estimations actuelles, environ trois chantiers pourraient être lancés au cours de cette année. Les détails précis concernant la charge de travail seront communiqués progressivement.
3	Les CV proposés seront-ils figés ? Existe-t-il une flexibilité permettant de remplacer une ressource par une autre équivalente si celle-ci est engagée sur un autre projet ?	L'équipe proposée dans l'offre doit être maintenue durant l'exécution du marché. Toutefois, en cas de force majeure, il est possible de soumettre des CV de remplacement, à condition qu'ils soient au minimum équivalents, voire supérieurs, à ceux présentés dans l'offre initiale. D'éventuels nouveaux CV seront soumis à l'approbation de Enabel. Une analyse approfondie sera effectuée et un avenant sera établi si nécessaire.
4	La flexibilité de remplacement des ressources est-elle garantie entre le moment de l'attribution et la réception d'un bon de commande, sachant qu'un délai peut s'écouler entre ces deux étapes ?	Une session de cadrage sera organisée après l'attribution du marché, permettant d'estimer la date de déclenchement de chaque mission. En principe, un remplacement d'expert n'est pas possible, étant donné que l'offre la plus avantageuse sera déterminée notamment en fonction de la qualité des experts. Seul le cas de force majeur sera toléré. Le cas échéant, des CV au moins équivalents seront proposés, analysés et soumis à l'approbation de Enabel. Il est donc recommandé au soumissionnaire de s'assurer de la disponibilité des experts proposés dans son offre.

5	La sous-traitance est-elle acceptée ou les ressources doivent-elles obligatoirement être en CDI au sein de la société soumissionnaire ?	La sous-traitance est acceptée dans le cadre de ce marché.
6	Des entretiens seront-ils organisés avec les ressources proposées afin d'évaluer certains critères, notamment la maîtrise de la langue française ?	Les entretiens ne sont pas obligatoires. Ils peuvent néanmoins être organisés si nécessaire pour vérifier une compétence spécifique. Les ressources peuvent être conviées avant attribution du marché afin de vérifier certaines de leurs compétences.
7	Un cadre de gouvernance projet est-il déjà défini (instances de pilotage, reporting, validation) ou revient-il au prestataire de le définir ?	Un cadre de gouvernance a été élaboré en interne afin de faciliter la collaboration. Celui-ci n'est toutefois pas figé : une latitude est laissée aux partenaires pour définir conjointement les modalités de travail les plus adaptées. L'équipe en charge de la méthodologie dispose du dernier mot. Enabel s'appuiera sur son expérience acquise dans le cadre de projets agiles menés avec des partenaires publics.
8	L'estimation de 500 jours-hommes concerne-t-elle uniquement la première année ou l'ensemble de la durée du contrat ?	L'estimation de 500 jours couvre l'intégralité du marché, soit quatre années de collaboration. Cette quantité est donnée à titre indicatif : elle peut être dépassée ou ne pas être atteinte selon les besoins réels.
9	Disposez-vous d'applications déjà déployées et d'un environnement de production existant ? Les futures applications suivront-elles la même infrastructure ?	Enabel ne dispose pas d'un environnement de production propre, les projets étant exécutés pour le compte de ses partenaires. Deux scénarios sont envisageables : soit le prestataire met à disposition un environnement temporaire pendant la durée de la collaboration, soit le déploiement s'effectue directement sur l'infrastructure du partenaire si celle-ci est disponible. Ces aspects seront définis lors du cadrage de chaque projet.

10	Le profil de Tech Lead doit-il disposer d'une compétence en tests d'intrusion (pentest) pour les aspects liés à la sécurité et à la conformité DGSSI ?	Le Tech Lead n'aura pas à réaliser de tests d'intrusion. Il lui est demandé de posséder une expérience et une sensibilité aux standards de sécurité, de maîtriser la terminologie associée et d'anticiper les problèmes potentiels. Il doit veiller à maintenir un niveau de sécurité standard dans le code produit. Les tests d'intrusion sont confiés à des experts dédiés dans le cadre d'une phase distincte.
11	Quelle sera la typologie des projets : s'agira-t-il de projets de courte durée ou d'engagements s'étalant sur plusieurs mois, voire une année ?	La durée des projets variera selon les cas. Certains projets urgents pourront nécessiter un déploiement rapide sur six mois avec plusieurs sprints. D'autres projets, plus structurants, seront conduits en plusieurs phases : développement d'un MVP, période de tests utilisateurs, puis finalisation, pour une durée totale de six à huit mois. Les détails seront précisés dans chaque bon de commande.
12	Le Coach Agile aura-t-il un rôle d'accompagnement transverse des équipes ou sera-t-il également impliqué de manière opérationnelle sur les projets ?	Le Coach Agile assumera une double fonction. D'une part, un rôle transverse consistant à faciliter les échanges, promouvoir la méthode agile et servir de point focal entre Enabel et ses partenaires. D'autre part, un rôle opérationnel visant à préserver les équipes de développement des perturbations afin qu'elles puissent progresser sereinement sur les sprints, tout en assurant une communication fluide tout au long des chantiers.
13	Quelle sera la fréquence des déplacements ?	Les déplacements seront limités et interviendront principalement lors des phases de cadrage des projets. L'exécution des travaux s'effectuera essentiellement à distance. En cas de déplacement, celui-ci concernera principalement le Coach Agile, afin de rencontrer les partenaires sur leur lieu de travail et d'établir un contact humain. Le nombre de jours de déplacement restera très restreint.